

Dossier N° : PC 058 260 22 N0010
Consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressées

AVIS DU MAIRE

Commune de Luthenay-Uxeloup

Je soussigné, Nicolas NOLIN, maire de la commune de Luthenay-Uxeloup, déclare avoir reçu pour information et consultation le dossier de permis de construire n°PC 058 260 22 N0010 pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Parize-le-Châtel

Après consultation du dossier, le projet étant situé sur un ancien site de carrière, j'émet un avis favorable.

Luthenay-Uxeloup,

Le 28 octobre 2022.

Le Maire,

Nicolas NOLIN